



**Consortium pour le monitoring des violations
des droits de l'homme pendant la période électorale
de l'année 2020 au Burundi**

Numéro 002 du 09/05/2020

BULLETIN SUR LE PROCESSUS PRÉ-ÉLECTORAL DE 2020 AU BURUNDI

INTRODUCTION

Le Burundi approche un grand rendez-vous électoral prévu pour le 20 mai 2020. Dans ce bulletin qui couvre la période du 15 au 30 avril 2020, les organisations de la société civile burundaise membres du consortium pour le monitoring électoral des violations des droits de l'homme ont relevé des allégations de violations et atteintes aux droits de l'homme, des faits sécuritaires liés à l'intolérance politique ainsi que d'autres irrégularités liées au processus électoral.

Au cours de la période couverte par ce bulletin, nous avons documenté au moins 3 membres du parti CNL et un membre du MSD enlevés, 9 membres du parti CNL torturés dont 2 femmes, 62 personnes arrêtées dont 57 membres du parti CNL, 2 membres du parti FRODEBU, 2 membres du parti CNDD-FDD et 1 membre du parti MSD. Nous avons enregistré 34 personnes blessées lors des affrontements entre des membres des partis politiques dont 24 membres du parti CNL et 10 membres du parti CNDD-FDD.

Ce bulletin revient également sur les fraudes dans la distribution des cartes électorales, les campagnes électorales précoces, la partialité des agents des institutions de l'Etat dans le processus électoral ainsi que l'utilisation des biens publics dans les campagnes électorales.

Ce bulletin émet des recommandations à l'endroit de toute personne pouvant influencer pour le changement au Burundi.



GRANDS TITRES DU BULLETIN

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE PGE

II. FAITS SECURITAIRES LIES A L'INTOLERANCE POLITIQUE PENDANT LES CAMPAGNES ELECTORALES

III. LES FAITS MARQUANTS LA PARTIALITE DES ORGANES DES ELECTIONS ET AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Pour toute communication avec ce consortium, contacter Madame Justine Nkurunziza, présidente de la COSOME :
Numéro de téléphone : +1 (613) 302-0729 E-Mail : cosome.cosome@gmail.com . Consultez aussi les sites web :
www.cosome.org, www.ligue-iteka.bi, www.forscburundi.org, www.sostortureburundi.org, www.aprodhasbl.org
& www.acatburundi.org

CONTENU

0. INTRODUCTION	1
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIEES A L'INTOLERANCE POLITIQUE	4
I.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES	4
I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS	4
I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS	5
II. FAITS SECURITAIRES LIES A L'INTOLERANCE POLITIQUE PENDANT LES CAMPAGNES ELECTORALES	8
II. 1. DES ATTAQUES ET AFFRONTMENTS ENTRE LES MEMBRES DES PARTIS POLITIQUES	8
II. 2. DES DESTRUCTIONS MÉCHANTES LIÉES À L'INTOLÉRANCE POLITIQUE.....	10
II. 3. DISCOURS D'INCITATION À LA HAINE	10
II. 4. UTILISATION DES BIENS PUBLICS PENDANT LES CAMPAGNES ÉLECTORALES	11
III. LES FAITS MARQUANTS LA PARTIALITE DES ORGANES DES ELECTIONS ET AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES	13
III. 1. FRAUDES DANS LA DISTRIBUTION DES CARTES D'ÉLECTEURS	13
III. 2. DES CAMPAGNES ÉLECTORALES PRÉCOCES.....	13
III.3. LES RESPONSABLES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES QUI EXHIBENT LEUR PARTIALITÉ	14
III.3.1. Le Conseil National de la Communication (CNC).....	14
III.3.2. La Police	14
III.3.3. La Radiotélévision Nationale (RTNB).....	15
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	16

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé Santee</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Force pour la Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
DCEFTP	: <i>Direction Communale de l'Enseignement, de la Formation Technique et Professionnelle</i>
DPAE	: <i>Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FRODEBU	: <i>Front pour la Démocratie au Burundi</i>
GMIR	: <i>Groupe Mobile d'Intervention Rapide</i>
IT	: <i>Immatriculation Temporelle</i>
ISTEEBU	: <i>L'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi</i>
MSD	: <i>Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie</i>
OTB	: <i>Office du Thé du Burundi</i>
STEB	: <i>Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement du Burundi</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
UPRONA	: <i>Union pour le Progrès National</i>

I.1. DES PERSONNES ENLEVÉES ET/OU PORTEES DISPARUES

I.2. DES PERSONNES TORTURÉES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

I.3. DES PERSONNES ARRÊTÉES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME LIÉS À L'INTOLÉRANCE POLITIQUE

I.1. DES PERSONNES ENLEVÉES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un membre du parti du CNL enlevé en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 26 avril 2020, dans l'après-midi, sur la colline Gisoovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Sylvain Harushimana, mobilisateur du parti CNL, a été arrêté chez lui par un groupe de jeunes dont les uns en tenue policière et d'autres en uniforme du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été conduite vers une destination inconnue et sa famille l'a cherchée dans tous les cachots mais en vain.

Trois personnes enlevées en commune et province Cankuzo

En date du 28 avril 2020, vers 21 heures, au bar Kukayaga, en commune et province Cankuzo, deux personnes, Arcade Butoyi, ren-

dant les services de sonorisation, cameraman, ex-membre du parti MSD, syndicaliste du STEB et enseignant ; Alawi Niyonkuru, membre du parti CNL et son visiteur originaire de la commune Mishiha, ont été arrêtés et conduits dans un endroit inconnu par des gens en tenue policière dont l'un a été reconnu comme un agent du SNR. Selon des sources sur place, ces gens étaient à bord de deux véhicules et les ont embarqués par force après les avoir dépouillé de leurs téléphones portables. Les mêmes sources ont indiqué que ces victimes venaient d'assurer la sonorisation de la campagne électorale du parti CNL en commune Kigamba, province Cankuzo.

I.2. DES PERSONNES TORTURÉES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Mwakiro, province Muyinga

En date du 17 avril 2020, vers 17 heures, sur la colline Kagombe, commune Mwakiro, province Muyinga, Emelyne Mukeshimana, membre du parti CNL, a été battue et blessée grièvement au niveau de l'œil droit par Révérien Buregeya, responsable des Imbonerakure sur la colline Mwa-

kiro, en connivence avec Amisi Mayunga, Déo Hasabamagara et un certain Mbombogoro, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime rentrait du marché quand elle a été arrêtée en pleine rue, accusée d'opposante au CNDD-FDD.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 24 avril 2020, vers 21 heures, sur la colline Ruhata, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Alexis Niyongabo, membre du parti CNL, a été battu et cassé la jambe gauche

par un groupe d'Imbonerakure, Innocent Nkeshimana, chef collinaire des Imbonerakure et Népomuscène Kwizera sous le commandement d'Anselme Maniragaba, chef de la sous-colline Ruhata. Selon des sources sur place, Benoît Biragahorabityo, Cyriaque Barimwabiri, Hilbert Nduwayo, Floribert Niyongabo, Tite et Alexis Niyongabo, tous membres du parti CNL, rentraient d'un cabaret quand ils ont été attaqués par ces Imbonerakure armés de bâtons et de matraques qui les accusaient d'avoir participé à une réunion illégale. Après une longue discussion, ajoutent ces mêmes sources, ces Imbonerakure ont fait semblant de les laisser rentrer mais ont poursuivi et encerclé Alexis Niyongabo et l'ont passé à tabac avant que ses collègues n'interviennent. Le lendemain, ces derniers se sont rendus chez la victime et les Imbonerakure les y ont rejoints et les ont menacés en les accusant de tenir une réunion illégale. C'est alors que ces membres du parti CNL l'ont conduit au CDS Gitaramuka pour des soins.

Une femme membre du parti CNL torturée en Commune Vumbi, province Kirundo

Dans la soirée du 29 avril 2020, sur la colline Burarana, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo, Marie Rurayenze, membre du parti CNL, a été battue à coups de bâtons par des Imbonerakure lorsqu'elle venait d'une campagne électorale de son parti tenue dans la localité de Kirundo rurale. Selon des sources sur place, la victime a été conduite vers l'hôpital de Kirundo où elle a avorté. D'après les mêmes sources, les présumés auteurs ont été appréhendés par la police de Vumbi mais ils ont été relâchés le même jour sur l'ordre Fabien Bizumuremyi, secrétaire provincial du CNDD-FDD à Kirundo.

Quatre membres du parti CNL torturés en

commune Busoni, province Kirundo

Dans la nuit du 28 avril 2020, à 21 heures, sur la colline Kabanga, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo, Faustin Bizoza, Pierre Ndayishimiye, Anicet Kwizera et Evariste Ndikumana, tous membres du parti CNL, ont été frappés jusqu'à perdre connaissance par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Pierre Ndayishimiye et Anicet Kwizera ont été édentés. Les victimes venaient d'une campagne électorale provinciale de leur parti à Kirundo et quand elles sont tombées dans une embuscade tendue par ces Imbonerakure.

Deux membres du parti CNL torturés en commune et province Rumonge

En date du 29 avril 2020, sur la colline Mutturirwa, zone Minago, commune et province Rumonge, Clovis Nahimana et Nduwimana, tous membres du parti CNL, ont été roués de coups par des jeunes de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, l'administration zonale a reconnu ces faits, mais a allégué que ces Imbonerakure étaient en situation de légitime défense. D'après les mêmes sources, ces deux jeunes du parti CNL étaient en train d'effectuer une campagne électorale de porte à porte lorsque ces Imbonerakure sont intervenus pour les en empêcher. Ils ont été arrêtés par la police de la zone Minago avant d'être relâchés quelques heures après grâce à l'intervention du Gouverneur de la province Rumonge, Juvénal Bigirimana.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS

Une femme membre du parti MSD arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 19 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Anne Sinzumusi, représentante provinciale du parti MSD à Bubanza et résidant à la 5^{ème} avenue, a été arrêtée par Eric Bintunimana, chef de poste de police situé au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga de la commune Mutimbuzi de la province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Anne a été appelée au téléphone par ce chef de poste pour l'informer que le commissaire provincial de police à Bubanza avait besoin d'elle. Quand elle est arrivée à ce poste de police, elle a été embarquée

Une femme membre du parti MSD arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

Neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Butihinda, province Muyinga

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Un membre du parti CNL arrêté en commune Musigati, province Bubanza

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyabihanga, province Mwaro

Etc.

dans un véhicule et conduite au cachot du commissariat communal par Philippe Manirambona, commissaire communal de police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

Neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 19 avril 2020, sur la colline Mugongo, commune Butihinda, province Muyinga, neuf membres du parti CNL ont été arrêtés et transférés à la prison de Muyinga par le secrétaire communal en connivence avec le responsable communal du SNR. Selon des sources sur place, après que ces membres du parti CNL aient ouvert leur permanence à Mu-

gongo de la même commune, le secrétaire communal a envoyé des Imbonerakure pour leur barricader le chemin quand ils rentraient des festivités. Les mêmes sources indiquent que ces jeunes Imbonerakure se sont alors affrontés aux membres du parti CNL. Au cours de cet affrontement, Jules, un Imbonerakure travaillant à Croix Rouge Butihinda a été tabassé.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 19 avril 2020, vers 12 heures, Augustin Matata, membre du parti CNL et chargé de la sécurité au sein de ce parti en commune Gihanga, province Bubanza, a été arrêté par Eric Bintunimana, chef de poste de police situé au pont de la rivière Mpanda séparant la commune Gihanga et la commune Mutimbuzi, de la province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Matata a été appelé au téléphone par ce chef de poste pour l'informer qu'il était recherché par le commissaire provincial de police à Bubanza. Quand il est arrivé à ce poste de police, il a été embarqué dans un véhicule et conduit au cachot du commissariat communal de police de Gihanga par Philippe Manirambona, commissaire communal de la police à Gihanga. Le mobile politique était à la base de cette arrestation.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Musigati, province Bubanza

En date du 15 avril 2020, vers 11 heures, sur la colline Kayange, commune Musigati, province Bubanza, Joseph Manariyo, représentant communal du parti CNL à Musigati, a été arrêté par des policiers du poste de police de la commune Musigati. Selon des sources sur place, Joseph a été accusé de rébellion. Cette victime a été par la suite conduite au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 16 avril 2020, sur la colline Buhogo, commune Nyabihanga, province Mwaro, Viateur Ciza, Prosper Ndayisenga, Jean Bosco Manirakiza et le prénommé Emmanuel, tous membres du parti CNL sur cette colline, ont été arrêtés au cours d'une réunion de leur parti par des Imbonerakure de la colline

Buhogo et de la colline Miterama. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au cachot de la police à Nyabihanga, mais ont été relâchées le lendemain. Elles étaient accusées de tenir une réunion clandestine.

Deux membres du parti Sahwanya FRODEBU arrêtés en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 16 avril 2020, sur la colline Kazayanga, zone Matongo, commune Muhuta, province Rumonge, Ferdinand Nibigira, membre du parti Sahwanya FRODEBU et le représentant zonal dudit parti ont été arrêtés par la police et détenus au cachot de police à Gitaza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir anticipé la campagne électorale en distribuant des cartes de campagne électorale du parti aux membres.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Mutambu, province Bujumbura rural

En date du 28 avril 2020, sur la colline Burima, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Pierre Kabura, Egide Nduwayo, Donatien Minani, Gabriel Nzigamasabo, Daniel Miburo et Jean Claude Hategekimana ont été arrêtés et détenus dans les cachots communaux de police à Mutambu et à Kabezi sur l'ordre de Berchmans Nzikibazanye, agent du SNR et responsable du CNDD-FDD dans la commune Mutambu. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir installé un atelier de couture destiné à confectionner des uniformes du parti CNL.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Giheta, province Gitega

En date du 23 avril 2020, sur la colline Kibogoye, commune Giheta, province Gitega, Oscar Baryamwabo et Emmanuel Habonimana, responsables locaux et mobilisateurs du parti CNL sur cette colline, ont été arrêtés et détenus au cachot communal par des policiers sur l'ordre de Léonidas Ntakarutimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Giheta. Selon des sources sur place, les deux victimes ont été accusées d'avoir menacé

un ancien membre du CNL ayant quitté le parti et actuellement membre du parti CNDD-FDD.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutaho, province Gitega

En date du 18 avril 2020, au chef-lieu de la zone Rwisabe, commune Mutaho, province Gitega, Côme Nduwayezu et Moïse Nurwaha, membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de Ferdinand Ndayikengurukiye, chef de zone Rwisabe en commune Mutaho. D'après certaines sources, ces deux victimes ont été accusées de l'avoir agressé tandis que d'autres témoins ont plutôt affirmé qu'ils ont été arrêtés à cause de leur appartenance politique. Les deux parties se sont échangé de propos injurieux lorsque les enquêteurs de l'ISTEEBU menaient une enquête dans cette localité.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kinyinya, province Ruyigi

En date du 18 avril 2020, sur la colline de Nyamusasa, commune Kinyinya, province Ruyigi, Léonard Ndizeyimana et Cyprien Havyarimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon Fulgence Kwizera, administrateur de la commune Kinyinya, ces deux victimes ont été accusées d'avoir démoli un monument local du parti CNDD-FDD tandis que Martin Ngendakumana, responsable du parti CNL, a affirmé plutôt que ces deux victimes ont été accusées d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Dix membres du parti CNL arrêtés en commune Gashoho, province Muyinga

En date du 18 avril 2020, à la permanence du parti CNL, zone et commune Gashoho, province Muyinga, dix membres dudit parti ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de Désiré Bigirimana, administrateur de la commune Gashoho. Selon des sources sur place, ces victimes ont été conduites au cachot de cette commune. A l'origine, précises-elles, Ernest Citeretse, chef des Imbonerakure de la zone Gashoho s'est opposé aux travaux de finalisa-

tion de cette permanence qui devrait être inaugurée le lendemain. Le chef de poste de police a refusé de les mettre au cachot et ont été détenus au bureau de la zone Gisanze.

Vingt membres du parti CNL et deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

En date du 19 avril 2020, sur la colline Gatwe, commune Ntega, province Kirundo, vingt membres du parti CNL et deux membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ces arrestations ont eu lieu vers 16 heures après des affrontements entre ces membres du parti CNL et des Imbonerakure dirigés par Innocent Manirakiza, et Emmanuel Rwaswa et originaires des collines Gatwe, Rwimbogo, Nyakibingo, Kanabugiri et Rushubije, en commune Ntega. D'après les mêmes sources, six personnes dont Emmanuel Rwaswa, Georges Rwaswa et Innocent Manirakiza du parti CNDD-FDD et trois du parti CNL dont Emmanuel Sayumwe et Jean-Marie Ndayisaba, ont été blessées et conduites à l'hôpital de Kirundo. Les membres du parti CNL rentraient de leur permanence communale de Ntega quand ils ont été attaqués par ces

membres du parti CNDD-FDD. Ces derniers revenaient d'une réunion de préparation de l'arrestation des membres du parti CNL organisée par Aimé Ntwaza, conseiller de l'administrateur de Ntega, Emmanuel Rwaswa, chef de zone Rushubije et Innocent Manirakiza, ex-directeur de l'ECOFO Nyakibingo.

II. FAITS SECURITAIRES LIES A L'INTOLERANCE POLITIQUE PENDANT LES CAMPAGNES ELECTORALES

II. 1. Des attaques et affrontements entre les membres des partis politiques

II. 2. Des destructions méchantes liées à l'intolérance politique

II. 3. Discours d'incitation à la haine

II. 4. Utilisation

II. 1. Des attaques et affrontements entre les membres des partis politiques

Un membre du parti CNL attaqué et blessé en commune Nyabiraba, province de Bujumbura rural

Dans la nuit du 28 avril 2020, sur la colline Musenyi, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Edouard Ndayisenga, candidat aux conseillers communaux à Nyabiraba, et responsable du parti CNL dans la localité de Musenyi, a été attaqué chez lui et blessé au niveau de la tête

et des épaules. Selon des sources sur place, Félicien Ndikumana, Eraste Gahene et un prénommé Alexandre, tous membres du parti CNDD-FDD, ont été pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de cette attaque.

Dix-sept membres des partis CNL et CNDD-FDD blessés en commune Kabezi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 29 avril 2020, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, des affrontements à l'arme blanche et au jet de pierres ont opposé des membres des

partis CNL et CNDD–FDD blessant dix-sept personnes dont sept membres du parti CNL et dix membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, les blessés ont été évacués à l’Hôpital Prince Régent Charles de Bujumbura.

Un membre du parti CNL blessé et ses biens pillés en commune Bugabira, province Kirundo

Dans la nuit du 30 avril 2020, sur la colline et zone Ruhehe, commune Bugabira, Juvénal Butoyi, membre du parti CNL, a été poignardé au niveau du bras gauche par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, son bar a été également pillé et saccagé par ces Imbonerakure qui l’accusaient de financer des campagnes électorales du parti CNL.

Quatre membres du parti CNL attaqués et blessés en commune et province Kirundo

Dans la nuit du 27 avril 2020, sur la colline Gakana, commune et province Kirundo, Félicien Hicuburundi, Gérard Hakizimana, Jonathan Miburo et Adam Kana, tous membres du parti CNL, originaires de la localité de Kirundo rural, dans la commune Kirundo, ont été blessés à l’aide des d’armes blanches par des Imbonerakure dont Abel Ahishakiye, chef des Imbonerakure et natif de la colline Gakana. Selon des sources sur place, les victimes étan-chaient leur soif dans un bar de vin de banane. Ces victimes ont été accusées de mener la campagne électorale après les heures légales car elles portaient des t-shirts du parti CNL, en pleine nuit.

Un membre du parti CNDD-FDD malmené en commune Ntega, province Kirundo

En date du 29 avril 2020, dans la zone Rus-

hubije, au chef-lieu de la commune Ntega, province Kirundo, Alexis Nduwayo, quinquagénaire, membre du parti CNDD-FDD, a été passé à tabac tabassé par des membres du parti CNL qui revenaient d’une campagne électorale de leur parti. Selon des sources sur place, ils ont par après emporté son vélo.

Sept membres du parti CNL blessés en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 23 avril 2020, sur les collines Nyamivuma, Burarana, Matyazo et Kirima, commune Vumbi, province Kirundo, Etienne Nsambimana de Burarana, Amédée Nsekerabandya de Nyagatovu, Ismaël Macumi de Nyamivu-



un membre du parti CNL tabassé par des Imbonerakure en commune Vumbi, province Kirundo

ma, Mpawenayo, Vyagowe, Karenzo et Astère Toyi, tous membres du parti CNL, ont été attaqués et blessés par un groupe de 18 Imbonerakure dont le prénommé Dismas, chef des Imbonerakure sur la colline Kirima, Safari, Ndururutse, Miburo, Havyarimana, Jean Paul, Nahingaruye, Gasuku, Ntambara, Gifobogo, Muhamed, Ahishakiye, Maneko, Egide, Kadafi, Ruvuri, Venant Ndayishimiye et Mpabonye. Selon des sources sur place, ces membres du parti CNL venaient d’une réunion de préparation de la campagne électorale à Burarana quand ces Imbonerakure, armés de machettes, de cailloux, de lances et de flèches les ont atta-

qués en provenance aussi d'une réunion de préparation de la campagne électorale. Ces victimes sont allées porter plainte auprès du Gouverneur de la province Kirundo qui leur a promis d'organiser une réunion de pacification, mais en vain.

Tentative d'assassinat d'un membre du parti CNL en commune Giharo, province Rutana

En date du 16 avril 2020, vers le soir, sur la route Rutana-Makamba, Rémy Hakizimana, représentant des jeunes du parti CNL, en commune Giharo, province Rutana, a été enlevé, bouché à l'aide d'une colle à cuir et a été injecté des substances toxiques pour lui faire perdre connaissance. Selon des sources sur place, il s'était rendu à Rutana et, au moment de son retour à Giharo, il a demandé à un conducteur véhicule qui passait de le prendre à bord qui accepté. Cependant, arrivé à destination au niveau de Busiga en commune Bukemba, le conducteur a refusé de s'arrêter et a continué la route à grande vitesse vers la commune Kayogoro, province de Makamba. Constatant qu'on lui refusait de descendre du véhicule au lieu convenu, la victime a écrit un message à ses amis qui ont aussitôt lancé un message d'alerte sur les réseaux sociaux. Les mêmes sources indiquent que la victime a été retrouvée par les siens le lendemain matin avec une bande sur la bouche au carrefour Gihofi-Muzye, commune Bukemba, province Rutana et a été conduite à l'Hôpital de Gihofi pour des soins médicaux. A la sortie de l'hôpital, le soir du 17 avril 2020, Rémy a été arrêté par la police et détenu au cachot du poste de police à Bukemba pour des raisons d'enquêtes.

Quatre ménages des membres du parti CNL attaqués en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 20 avril 2020, sur la colline Nyamitaka, zone Nyabitare, commune Gisuru, province Ruyigi, un groupe d'Imbonerakure armés de ma-

chettes et de gourdins qui étaient dirigés par Eric Kwizera, responsable des Imbonerakure dans cette zone, a attaqué à jets de pierres quatre ménages dont celui d'Edouard Nzambimana. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure entonnaient des chansons d'intimidation particulièrement contre Marie Goreth Nyarushatsi, membre du parti CNL en disant en kirundi : « *Muzokwibonerako mutavuye muri CNL* », ce qui signifie en français « *Gare à vous si vous ne quittez pas le parti CNL* ». D'après les mêmes sources, l'administration communale et la police ne sont pas intervenues malgré les alertes émises par les victimes et les responsables locaux du parti CNL.

Quatre membres du parti CNL blessés en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Dans la nuit du 18 avril 2020, sur la colline Karambo, zone Buhoro, commune Bwambarangwe province Kirundo, Adronis Kwizera, Claver Kabura, Simon Mugisha et Jérémie Ahishakiye, tous membres du parti CNL ont été attaqués, passés à tabac et blessés par un groupe d'Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes qui étaient en uniforme de leur parti étan-chaient leur soif dans un bistrot de cette colline. Comme bilan de cette attaque, Claver Kabura a perdu deux dents suite à un coup de marteau reçu sur la bouche.

II. 2. Des destructions méchantes liées à l'intolérance politique

Destruction du matériel de sonorisation appartenant à un membre du parti CNL en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 29 avril 2020, sur la colline Bucana, zone Baziro, commune Gitobe, province Kirundo, le matériel de sonorisation appartenant à Julien Ndayiragije, membre du parti CNL a été endommagé par des Imbonerakure sur l'ordre de Georges Ntahombaye, chef des Imbonerakure dans cette zone et comptable de la commune Gitobe. Selon des sources sur place, ils ont aussi jeté ce matériel dans un buisson pour qu'il ne serve plus lors des campagnes électorales du parti CNL.

Deux vaches d'un membre du parti CNL tuées en commune Busoni, province Kirundo

Dans la nuit du 30 avril 2020, deux vaches appartenant à Vestine Nyandwi, membre du comité du parti CNL dans la zone Gatara, commune Busoni ont été tuées dans une attaque perpétrée par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, la police est intervenue et a attrapé deux Imbonerakure sur-le-champ mais ont été relâchés le même jour.

II. 3. Discours d'incitation à la haine

Discours d'incitation à la violence en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 25 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Cyprien Hategekimana, chef de cette colline, a appelé des Imbonerakure de chasser tous les membres du parti CNL en date du 21 mai 2020 si le parti CNDD-FDD gagne les élections de mai 2020. Selon des sources sur place, ces propos ont été prononcés lors d'une réunion à l'intention de la

population de cette colline dominée par des Imbonerakure. En voici-ci leur teneur : « Mbonerakure mwese, CNL igatsindwa, n'ukuvuga yuko kw'igenekerezo rya 21 rusama 2020, Imbonerakure yose aho iva ikagera, n'ukuzindukira ku ngo zose z'aba CNL gutamba hanyuma nabo baze bamenye iyo banyikira. Imbonerakure izokwihenda igasiba canke ikigwaza nayo nyene ize imenye iyo ija ». Ce qui signifie : « *Vous les Imbonerakure, si le parti CNL perd les élections, vous êtes tous appelés à vous réveiller tôt en date du 21 mai 2020 et vous rendre aux ménages des membres du parti CNL pour danser et ils manqueront où se cacher. Qu'un Imbonerakure qui s'absentera à cette activité ou prétendra malade cherche également où se cacher* ».

II. 4. Utilisation des biens publics pendant les campagnes électorales

En dates du 27, 28 et 29 avril 2020, dans les provinces Bubanza, Bujumbura dit rural, Cibitoke, Gitega et Kirundo, des cadres du parti CNDD-FDD ont utilisé des véhicules de l'Etat pour participer aux campagnes électorales malgré l'interdiction du code électoral dans son



article 33 stipulant que « [...] l'utilisation des biens ou moyens d'une personne morale publique, institution ou organisme publique, aux mêmes fins est interdite ». Selon des sources sur place, ces véhicules appartiennent aux ministères de la santé publique, surtout ceux des

districts sanitaires et des hôpitaux publics ainsi que de l'éducation nationale particulièrement ceux des directions de l'enseignement. Ces véhicules ont été décorés à l'aide de drapeaux du parti CNDD-FDD.

En effet, en date du 27 avril 2020, en province Bujumbura rural, une voiture Toyota double cabine immatriculée D 652 A IT de l'hôpital Rwibaga, à bord de laquelle était Remy Ninteretse, médecin responsable de l'hôpital Rwibaga, transportait des membres du parti CNDD-FDD à la campagne électorale qui s'est déroulée, dans l'après-midi, sur la colline Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura dit rural.

Le même jour, une double cabine immatriculée D 937 A IT du même hôpital, à bord de laquelle se trouvait le prénommé Domitien, chef du personnel de cet hôpital, transportait des membres du parti CNDD-FDD à l'ouverture de la campagne électorale à Gitega.

A cette même date du 27 avril 2020, deux véhicules de type Hilux double cabine de l'hôpital Kirundo, deux véhicules double cabines de marque Hilux et Ford de la DPAE Kirundo, un véhicule de marque Hilux du ministère des travaux publics et un autre de marque Ford du bureau de l'Ombudsman conduit par Gérard, ex-Honorable du CNDD-FDD pendant la législature de 2010 à 2015, ont déplacé des cadres du parti CNDD-FDD de Kirundo vers la commune Bugendana, province Gitega pour le lancement de la campagne électorale de ce parti.

En date du 28 avril 2020, au centre Ijenda-Urbain, commune Mugongo-Manga, une voiture double cabine de l'OTB Ijenda dont l'immatriculation avait été enlevée et à bord de laquelle se trouvait Vianney Ndayisenga, secrétaire communal du parti CNDD-FDD, DCEFTP et candidat parlementaire dans la circonscription de la province de Bujumbura dit rural, a transporté des militants du parti

CNDD-FDD.

A la même date, au chef-lieu de la province Bubanza, certaines autorités administratives ont enlevé sur des véhicules de l'Etat leurs plaques pour y mettre des plaques civiles ou IT. Il s'agit de véhicules suivants :le véhicule de la Régideso, Hilux double cabine plaque A931 (la plaque incomplète probablement en vue de dissimuler son identification) dont le chauffeur n'a pas été identifié, le véhicule Hilux double cabine plaque B022A IT ayant comme chauffeur le prénommé Claude ; le véhicule Hilux double cabine de couleur grise plaque E298 A IT ; le véhicule Hilux double cabine de couleur noire plaque B155A IT et le véhicule de l'Etat du Gouverneur de la province Bubanza, Nobus Butoyi, dont la plaque était cachée par un drapeau du parti CNDD-FDD avec comme chauffeur le prénommé Obède.

En province Cibitoke, à cette même date du 28 avril 2020, au chef-lieu de cette province, il y avait beaucoup des véhicules de l'Etat dont ceux appartenant à l'OTB Buhoro qui sont de type doubles cabines dont les plaques d'immatriculation C 764 A GB, B 560 A GB et B 496 A GB, toutes utilisées pour des fins de participation à la campagne électorale du parti CNDD-FDD.

A cette même date deux véhicules de marque Hilux double cabines de l'hôpital Kirundo, deux véhicules double cabines de marque Hilux et Ford de la DPAE Kirundo, un véhicule de marque Hilux du ministère des travaux publics et un véhicule de marque Ford du bureau de l'Ombudsman conduit par Gérard, ex-député du CNDD-FDD au cours de la législature de 2010 à 2015, ont été utilisés pour le déplacement des cadres du parti CNDD-FDD et des Imbonerakure à Kirundo lors de la campagne électorale de ce parti tenue au stade de Kirundo. Ces véhicules ont été également décorés à l'aide des drapeaux du parti CNDD-FDD.

En date du 29 avril 2020, en commune Mugina, province Cibitoke, il y avait plusieurs véhicules de l'Etat dont ceux immatriculés C 427 A GB du District sanitaire Mabayi administré par Norbert Mugabo et E 927 A IT de District sanitaire Cibitoke ayant comme chef Célestin Ndayahoze. Tous ces véhicules étaient utilisés pour le déplacement des militants lors de la campagne électorale du parti CNDD-FDD.

En outre, dans la province de Kirundo, à cette même date, deux véhicules de marque Hilux double cabines de l'hôpital Kirundo, deux véhicules double cabines de marque Hilux et Ford de la DPAE Kirundo, un véhicule Hilux du ministère des travaux publics et un véhicule Ford du bureau de l'Ombudsman conduit par Gérard, ex-Honorable du CNDD-FDD pendant ma législature de 2010-2015 ont déplacé des cadres du parti CNDD-FDD et des Imbonerakure à Kirundo lors de la campagne électorale de ce parti tenue à Munzenze en province Kirundo. Ces véhicules portaient aussi des drapeaux du parti CNDD-FDD.

Signalons que lors de l'ouverture de cette campagne électorale du parti CNDD-FDD à Bugendana, des membres de ce parti entonnaient des chansons au contenu agressif et se moquaient des membres des partis de l'opposition et tous ceux qui ont été actifs dans la campagne contre le 3^{ème} mandat de 2015 : " *Bâ bana mwahenda ngo baje mu mabarabara, rwa rwaruka mwa-*

henda ngo rutere amakambi, ba bakenyezi bahendwa ngo baje mw'ibarabara, ...imbonerakure zarabakoreyeko, baze basubire. Nta kugugumwa caratuvunye ntitubaha" ; ce qui peut être traduit en français comme suit : « Ces jeunes et ces femmes que vous avez mentis pour aller manifester dans les rues, ces jeunes que vous avez mentis pour attaquer des camps militaires, des Imbonerakure les ont corrigés, qu'ils le fassent encore. Ne tremblez pas, le pays nous a fatigués, nous ne pouvons pas vous le donner ».

Bâ bana mwahenda ngo baje mu mabarabara, rwa rwaruka mwahenda ngo rutere amakambi, ba bakenyezi bahendwa ngo baje mw'ibarabara, ...imbonerakure zarabakoreyeko, baze basubire. Nta kugugumwa caratuvunye ntitubaha" ;

III. LES FAITS MARQUANTS LA PARTIALITE DES ORGANES DES ELECTIONS ET AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES

III. 1. Fraudes dans la distribution des cartes d'électeurs

En date du 30 avril 2020, sur la colline Mugimbu commune et province Bubanza, des cartes d'électeurs des membres du parti CNL ont été retirées par des gens non mandatés par leurs propriétaires. Selon des sources sur place, au centre du bureau de vote de l'ECOFO Mugimbu, 17 cartes des membres du parti CNL dont celles

d'Elie Ngirirabakunzi et Chadrack Nshimirimana ont été retirées par Juvénal Havyarimana, député élu à Bubanza du parti CNDD-FDD accompagné par Désiré Nduwimana, Imbonerakure. A ce centre est affecté un fils de Juvénal Havyarimana comme agent distributeur des cartes d'électeur.

III. 2. Des campagnes électorales précoces

En dates du 20 et 23 avril 2020, des cam-

pagne porte à porte, expliquant comment se dérouleraient les élections du 20 mai 2020. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure étaient munis de cahiers de leur parti pour inscrire de nouveaux adhérents et demandaient aussi aux passants de voter pour le candidat Evariste Ndayishimiye.

En province Kirundo, depuis le 20 avril 2020, des motos et des véhicules des membres du parti CNDD-FDD portaient des photos de la campagne électorale de ce parti. Selon des sources sur place, à titre illustratif, deux motos dont l'une appartenant à Thierry Mwitende, directeur du Lycée communal de Budahunga et l'autre au directeur du Lycée communal de Buhevyi ainsi que des véhicules du sénateur Gérard Nkezabazizi, des administrateurs Vumbi, Busoni et Gitobe portaient des photos

d'Evariste Ndayishimiye et de Pierre Nkurunziza avec des écrits " Tora Evariste Ndayishimiye", ce qui signifie « Votez pour Evariste Ndayishimiye ».



Campagne électorale précoce

pagnes électorales précoces du parti CNDD-FDD, en Mairie de Bujumbura et en province Kirundo ont été observées.

En effet, en date du 23 avril 2020, dans toutes les zones de la Mairie de Bujumbura, des groupes de 3 à 5 Imbonerakure ont sillonné tous les quartiers,

III. 1. Fraudes dans la distribution des cartes d'électeurs

III. 2. Des campagnes électorales précoces

III.3. Les responsables des institutions publiques qui exhibent leur partialité

III.3. Les responsables des institutions publiques qui exhibent leur partialité

III.3.1. Le Conseil National de la Communication (CNC)

Au cours de la période électorale que vit le Bu-



Nestor Bankumukunzi, Président du CNC dans un meeting du parti CNDD-FDD

rundi dans la perspective des élections de 2020, nous avons relevé des cas de partialité des fonctionnaires d'institutions de l'Etat dont la loi interdit l'immixtion dans les affaires politiques. Ainsi, au lancement de la campagne électorale

III.3.2. La Police

La Constitution de la République du Burundi garantit la neutralité politique des corps de défense et de sécurité burundais. Néanmoins, au début de la campagne électorale, le commissaire Désire Uwamahoro, officier de la Police Nationale du Burundi, commandant du GMIR au Sud de la capitale, s'est fait photographier étant en tenue policière et



Commissaire Désire Uwamahoro en t-shirt du parti CNDD-FDD

par le parti CNDD-FDD en province Gitega en date du 27 avril 2020, le président du Conseil National de la Communication (3^{ème} à droite sur la photo ci-contre) a pris part à cet événement et est même apparu en photo auprès des membres de ce parti, portant un badge de celui-ci et en saluant comme les autres membres du parti.

Le CNC, étant un organe régulateur des médias burundais particulièrement en cette période cruciale des élections, les *organisations* de la société civile burundaise membres du consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme au cours de cette période électorale restent préoccupées par la partialité flagrante du président du CNC qui n'augure rien de bon quant à la régulation indépendante de l'action des médias pendant la période électorale.

en t-shirt du parti CNDD-FDD. Le rôle de la police burundaise est très fondamental pendant cette période électorale. De ce fait, si des éléments de cette police affichent au grand public leur favoritisme à l'égard d'une des parties à la course électorale et considérant les violences électorales graves observées au cours de la période couverte par ce bulletin, d'aucuns craignent la croissance de ces violences à la veille du scrutin du 20 mai 2020.

III.3.3. La Radiotélévision Nationale (RTNB)

Depuis le début de la campagne électorale, le compte YouTube de la RTNB n'a posté que le seul candidat du CNDD FDD. Les autres candidats sont passés inaperçus par le médium public

en violation du principe d'accès équitable aux médias audiovisuels du pays et du respect du pluralisme dans les médias symbole de la démocratie médiatique.



Capture d'écran des postes de la chaîne YouTube de la RTNB

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les organisations de la société civile burundaise membres du consortium pour le monitoring électoral des violations des droits de l'homme déplorent l'intolérance politique marquée par des assassinats, des enlèvements, des tortures, des arrestations illégales, des attaques et des affrontements entre des membres des partis politiques ainsi que des destructions méchantes des biens des membres des partis politiques.

Les organisations de la société civile burundaise membres du consortium sont préoccupées par la partialité et l'irresponsabilité des agents des institutions publiques qui se manifestent par l'utilisation des biens publics, l'inaction et la complicité des agents de sécurité face aux faits sécuritaires liés à la campagne électorale et la non séparation des fonctions de l'Etat et leur appartenance politique pour certains des fonctionnaires des institutions étatiques.

Les organisations de la société civile burundaise membres du consortium sont préoccupées par les attitudes de la CENI et ses démembrements face à cette situation très critique qui s'observe sur tout le territoire du pays.

Face à cette situation très préoccupante, les organisations de la société civile burundaise membres du consortium recommandent :

A la CENI:

- de prouver son indépendance en faisant face à tous ces défis relevés,

Au Gouvernement du Burundi:

- de jouer pleinement son rôle de protéger la population sans distinction,
- de traduire en justice tous les auteurs des violations des droits de l'homme observées,

Aux corps de défense et de sécurité :

- d'œuvrer au service de la population burundaise en assurant la sécurité pour tous sans parti pris,

Aux membres des partis politiques:

- de faire preuve de retenue et de tolérance politique pour des élections apaisées et libres,

Aux jeunes des partis politiques:

- d'éviter toute sorte de manipulation et de s'abstenir de des comportements violents,

A la population:

- de rester sereine et solidaire et de ne pas céder aux sollicitations divisionnistes.

*Pour toute communication avec ce consortium, contacter Madame Justine Nkurunziza, présidente de la COSOME :
Numéro de téléphone : +1 (613) 302-0729 E-Mail : cosome.cosome@gmail.com . Consultez aussi les sites web :
www.cosome.org, www.ligue-iteka.bi, www.forscburundi.org, www.sostortureburundi.org, www.aprodhasbl.org
& www.acatburundi.org*